

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Saint-Julien-les-Villas

SEANCE DU 30 JUIN 2025

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
29	25	25 + 2 pouvoirs

Date de convocation 24 juin 2025

Date d'affichage 24 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin à dix-neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Jean-Michel VIART**, Maire.

Présents : BROUILLET Michel, DA SILVA Emilie, DE BOUEMANGE Béatrix, DESMOUTIERS Aurore, GROSJEAN Patrick, JOBE Martine, JOLY Christine, JOLY Thierry, JOTTE Henri, JOUAULT Gervaise, JOUAULT Olivier, LARGITTE Éric, LELIEVRE Olivier, LESPINASSE Angélique, MOREAU Marc, PICARA Daniel, ROCIPON Julien, ROUSSEL Steve, SENEOT Sabine, SPIRE Anne, VAZQUEZ José VIART Jean-Michel, VIENNE Cathy, WEINLING Jean-Marc, ZWALD Jérémy.

Représentés : AUGUIN Isabelle par VIART Jean-Michel, BUSI Fanny par GROSJEAN Patrick.

Absents : DOSNON Guillaume, PETITJEAN Patrick.

Monsieur Olivier JOUAULT a été nommé secrétaire de séance.

Objet : **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2025 – CULTURE/COMMUNICATION – ADMINISTRATION GENERALE – SPORT - ENSEIGNEMENT**

N° de délibération : **2025-75-1**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
25	27	27	0	0	0

Rapporteur : Gervaise JOUAULT

Veuillez trouver en annexe le tableau récapitulatif des demandes de subvention des associations culturelles, communication, Administration Générale, Sport et enseignement pour l'année 2025.

Proposition de la commission :

Enseignement :	2 200 €
Sport :	77 600 €
Culture/Communication :	81 200 €
Administration générale :	8 500 €

	169 500 €

Chaque élu, intéressé à l'affaire, ne prend pas part au vote.

La commission conjointe « Vie associative & Sport » du 27.05.2025 à l'unanimité des membres présents, a émis un avis favorable hormis « 1 contre » de Jean-Marc WEINLING uniquement pour l'association CASC).

La commission conjointe « Vie associative & Culture » du 03.06.2025 à l'unanimité des membres présents, a émis un avis favorable hormis « 1 abstention » de Marc MOREAU uniquement pour l'association CASC).

La commission 'Finances-Affaires générales » du 11.06.2025 à l'unanimité des membres présents, a émis un avis favorable hormis « 1 abstention » de Marc MOREAU uniquement pour l'association CASC).

Au bénéfice de ces informations et après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité** décide :

- **D'APPROUVER** le montant de subvention attribué à chaque association.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout acte administratif, juridique et financier à intervenir en application du présent exposé des motifs.

ENSEIGNEMENT		2 200 €
Occe Maternelle/Elémentaire Robin Noir.....	900 €	
Occe Elémentaire Fernand Ganne	1 300 €	
SPORT		77 600 €
Basket Sancéo Troyen (BST).....	12 000 €	
La Boule Sancéenne.....	700 €	
Club Nautique Aubeois (CNA).....	4 000 €	
Gymnastique Volontaire.....	600 €	
Comité Départemental Handisport Aube.....	200 €	
Jeunesse Sportive St Julien Football Club (JSSJFC).....	23 000 €	
Judo Club Sancéen (J.C.S.)	4 800 €	
La plume Sportive Sancéenne (P2S)	2 000 €	
Précieuse & Compagnie.....	500 €	
Rosières/St-Julien Handball (RSJH)	15 500 €	
Saint-Julien UFOLEP	1 000 €	
Société Nautique Troyenne (SNT)	7 500 €	
Tennis Club Sancéen (TCS).....	2 600 €	
Tiên-Long-Hôi Dragons-Fées	500 €	
Troyes St-Julien Espadons Baseball Softball Club.....	1 200 €	
Vélo Club Sancéen (VCS).....	1 000 €	
Fibromyalgie	500 €	
CULTURE ET COMMUNICATION		81 200 €
Anim'Saint Ju.....	3 500 €	
CEACVG (Comité Entente des Anciens Combattants et Victimes de Guerre)	800 €	
ANACR.....	1 000 €	
Arts et jeux sancéens.....	900 €	
C.A.S.C.	3 000 €	
M'ta Lisière.....	600 €	
Harmonie l'Indépendante	12 000 €	
Les Amis sancéens du Jumelage	2 000 €	
Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) – Convention du 12/11/2024.....	50 000 €	
Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) – Projet exceptionnel.....	3 000 €	
Envol Musical	3 400 €	
Marottes et compagnie	400 €	
Société des Artistes sancéens (S.A.S.).....	600 €	
ADMINISTRATION GENERALE		8 500 €
Comité Social du personnel communal	8 500 €	

Les membres du Conseil Municipal, chacun en ce qui le concerne, n'ont pas pris part au vote, intéressés à l'affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le maire, Jean-Michel VIART



Jean-Michel VIART

Jean-Michel VIART
2025.07.07 17:32:45 +0200
Ref:9076050-13661127-1-D
Signature numérique
le Maire